



Académie 5 Homme Idées Milieux

Appel à Projets Recherche 2022

Dans le cadre de son Appel à Projets (AAP) Recherche pour l'année 2022, l'Académie 5 souhaite soutenir de nouveaux projets s'inscrivant dans ses trois axes thématiques stratégiques (AAP thématique) ou dans son périmètre général (AAP blanc). Elle pourra également examiner des demandes exceptionnelles de compléments de financement de projets déjà financés par l'Académie.

Le détail des différents projets éligibles est indiqué ci-dessous. Les projets soumis seront évalués par le conseil scientifique de l'Académie 5, et la décision d'acceptation et de financement) sera prise par le comité de pilotage de l'Académie pour le 20 mai 2022.

Les projets devront répondre aux objectifs généraux des Académies qui mettent l'accent sur :

- l'aspect innovant et transformant pour le paysage scientifique local à court et moyen terme
- la pluri/inter voire transdisciplinarité
- la structuration de la recherche et l'impact dans le domaine considéré
- l'accroissement de la visibilité locale et internationale de la recherche au sein d'Université Côte d'Azur

Types de projets soutenus

L'Académie 5 propose en 2022 trois types d'appels à projets recherche :

- AAP thématique en lien avec les orientations de l'Académie 5 (15 k€ max)
- AAP blanc (15 k€ max)
- AAP financement complémentaire de projets déjà financés par l'Académie 5 (6 k€ max)

Descriptif des différents AAP

1. AAP thématique

En tenant compte du bilan de la première saison de l'Académie 5, des orientations stratégiques des Ecoles Universitaires de Recherche (EUR) entrant dans son périmètre, et des axes de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société – Sud Est (MSHS-SE), trois axes thématiques stratégiques se voulant le reflet de l'identité de l'Académie 5 ont été définis.

Axe 1 « Savoirs, Idées, langage, société »

L'Académie 5 entend encourager la recherche en sciences humaines et sociales (SHS) en favorisant les recherches sur les « savoirs, idées, langage, société ». Les travaux sur les « savoirs » en sciences humaines et sociales comprennent les réflexions sur l'épistémologie des SHS et de l'art, mais aussi la construction et la structuration de ces savoirs et leur cadre d'application. Les recherches croisant plusieurs disciplines et méthodologies et les prenant pour objets sont particulièrement bienvenues.



Par ailleurs, les travaux sur les « idées » seront également accueillis dans cet axe, c'est-à-dire les travaux sur les représentations d'un être, d'un fait ou d'un acte, aussi bien que sur les opinions ou les convictions des individus ou des groupes sociaux. La perspective pluridisciplinaire, qui est celle des Académies, doit permettre de faire progresser la compréhension globale des « idées », telles celles de beau, de juste, d'innovation, de progrès etc., et de mettre en valeur leur évolution dans le temps. Toutes les parties prenantes de l'Académie 5 sont concernées par la recherche sur les idées, aussi bien les EUR, que les écoles de commerce ou les écoles d'art, chacune pouvant apporter sa compréhension d'une idée et sa réception dans son champ de compétences.

En outre, parmi les compétences et capacités humaines qui servent à mettre en œuvre ces idées et savoirs, le langage et plus largement la sémiotique occupent une place importante dans le périmètre de l'Académie, par leur représentation transversale dans les laboratoires, EUR et écoles d'art et de commerce. Des disciplines comme les arts, notamment plastiques, la didactique, la linguistique, le marketing (sans exclusive) trouvent leur place dans ce champ.

Enfin, la recherche sur la « société » sera également soutenue, soit dans son rapport avec les savoirs, idées et langage, soit comme objet d'étude autonome (sa structuration, la compréhension que l'on s'en fait, les normes qui la composent). S'agissant, notamment, de l'avènement d'une « Société numérique », l'Académie 5 entend poursuivre la démarche qui l'a conduit à financer plusieurs projets (*DeepText - Deep learning and Humanities corpora ; Droit et Objets connectés*) et entend s'inscrire dans le cadre des projets structurants d'UCA.

Axe 2 « Changements individuels, sociétaux, économiques et organisationnels en interaction avec l'environnement »

L'Académie 5 « Homme, Idées et Milieux » place l'étude des pressions anthropiques sur l'environnement comme un des thèmes importants de sa stratégie 2022-2026. Elle entend promouvoir une production des savoirs mobilisant des approches pluri, inter voire transdisciplinaires dans ce domaine visant à éclairer des manières « d'habiter le monde » en s'intéressant aux changements individuels et sociétaux, économiques et organisationnels en interaction, entre autre, avec l'environnement.

Ces changements sont potentiellement à l'œuvre à des échelles différentes et à tous les niveaux de la société (décisions individuelles, décisions collectives, organisations, institutions, droit et gouvernance, etc.). Multiformes – lents ou brusques, aidés ou relevant d'initiatives individuelles ou collectives, contrôlés ou non contrôlés, relevant du changement technologique, du changement de comportements ou du changement des écosystèmes, amenant à la sédentarité ou à la mobilité et aux déplacements de population. Si les processus de transition sont difficiles à saisir, ils constituent pour autant des évolutions de société majeures pour faire face aux défis socio-environnementaux contemporains, mais aussi aux effets cumulés des crises dans différents milieux et domaines d'activités (migrations internationales, santé, éducation, économie, sécurité, productivité, religions, etc.), qui nécessitent d'être étudiés d'un point de vue spécifique, ainsi que systémique.

L'Académie 5 souhaite favoriser les projets de recherche visant à explorer ces processus de changement en étudiant leurs déterminants, leurs formes, leurs dispositifs, leurs acteurs - les manières dont ils s'organisent, leurs discours et récits – leurs usages, leurs résultats, leur compatibilité avec les principes fondamentaux fondateurs des sociétés démocratiques, leurs conséquences en termes de politiques publiques, sociales et environnementales, de gouvernance, de droits humains, de justice,



etc. Cette perspective mobilise l'ensemble des disciplines des SHS de l'Université Côte d'Azur, et encourage des dynamiques de collaboration avec les autres disciplines scientifiques.

Axe 3 « Art, création, sciences – Art et santé »

Un des programmes structurants de l'IDEX UCAJEDI concerne les interactions entre l'art et la science. Cette thématique recouvre un certain nombre d'enjeux : (a) enjeux sociétaux (diffusion de la culture artistique auprès de publics empêchés ou éloignés ; prévention et prise en soin des populations vulnérables ou fragiles) ; (b) enjeux créatifs et innovations (technologies et diffusion artistique, technologies et créations, sciences et patrimoine artistique, l'art au service de la recherche scientifique, applications e-Health) ; (c) enjeux stratégiques (dynamique de recherche interdisciplinaire, productions et créations publiques, démocratisation de la culture artistique et scientifique, collaborations internationales, mobilités étudiantes).

Ce programme, relayé par les activités de l'Académie 5, a permis de favoriser des rapprochements entre les écoles d'art et de design membres d'Université Côte d'Azur et des unités de recherche, autour de projets scientifiques ou d'événements, tout en soutenant l'émergence de l'excellence dans le domaine de la création contemporaine et des nouvelles technologies. Dans la continuité de cette dynamique, l'Académie 5 souhaite poursuivre le soutien de projets porteurs d'un potentiel interdisciplinaire autour des interactions arts, création, sciences. Elle souhaite notamment encourager les projets et événements autour de la thématique Art et santé, cette dernière étant définie dans toutes ses dimensions physique, psychologique et sociale.

Le dossier de soumission à cet AAP précisera la/les thématique(s) dans laquelle s'inscrira le projet, un descriptif du projet sans excéder quatre pages ainsi que le budget demandé et son calendrier. Le budget ne devra pas dépasser un montant de 15k€.

2. AAP blanc : projets interdisciplinaires émergents

L'AAP « blanc » est réservé à tout nouveau projet ne relevant pas nécessairement d'un des thèmes prioritaires de l'Académie 5, mais s'inscrivant dans son périmètre général. L'Académie 5 souhaite soutenir tout type de projets de recherche innovants, sur un sujet libre présentant un caractère interdisciplinaire au sein des SHS ou entre les SHS et d'autres disciplines scientifiques.

Le dossier de soumission à cet AAP comportera un descriptif du projet sans excéder quatre pages ainsi que le budget demandé et son calendrier. Le budget ne devra pas dépasser un montant de 15k€ (cf. guide de dépôt)

Afin de faciliter la rédaction des dossiers, un guide de dépôt est joint à cet AAP.

3. AAP financement complémentaire

Cet AAP concerne des projets déjà financés par l'Académie 5 et nécessitant un complément de budget à des fins d'approfondissement ou de valorisation.

Le dossier de soumission comportera le descriptif du projet et son avancée sans excéder deux pages ainsi que la justification du budget demandé et son calendrier. Le budget ne devra pas dépasser un montant de 6k€ (cf. guide de dépôt)



Propriétés des projets

Critères d'éligibilité

Les porteurs de projets doivent être issus d'une structure appartenant au périmètre de l'IDEX^{JEDI} d'Université Côte d'Azur

Le financement demandé devra être compris entre 6 à 15 k€ en fonction des AAPs (6 k€ maximum pour l'AAP financement complémentaire ; 15 k€ pour l'AAP thématique et l'AAP blanc ; somme maximum allouée par l'Académie 5. Possibilité de cumuler avec des financements d'autres instances de l'IDEX).

Les dépenses des projets devront être faites avant décembre 2022 (dépenses facturées et payées, et celles engagées avant cette date).

Les ressources seront utilisables en frais de fonctionnement, en investissement ou en masse salariale.

Les projets peuvent être rédigés en français ou en anglais

Le porteur devra fournir un rapport scientifique avec les principaux résultats (3 pages maximum) ainsi qu'un rapport financier (2 pages maximum) à l'issue du projet.

Critères d'évaluation des projets

- Qualité scientifique (du projet, du porteur et des équipes impliquées)
- Caractère pluri, inter ou transdisciplinaire
- Caractère innovant ou d'incubation
- Faisabilité et calendrier
- Impact ou attractivité
- Pertinence du budget demandé au regard des objectifs visés

Calendrier

- Lancement de l'AAP : 24 mars 2022
- Date limite de soumission des dossiers : **20 avril 2022**
- Résultats de l'AAP : 20 mai 2022

Les porteurs de projet sont invités à télécharger le fichier PDF de leur projet sur la plateforme Nuxeo : [Nuxeo UCA - Appel à Projets Recherche 2022 \(univ-cotedazur.fr\)](#)

et également à l'envoyer à Pascaline Bodilis-Guillemain (pascaline.bodilis-guillemain@univ-cotedazur.fr) avec copie à Fabienne d'Arripe-Longueville (longuevi@univ-cotedazur.fr)